

Minute de silence à la mémoire des victimes des attentats du 13/11

dimanche 15 novembre 2015, par [Administrateur](#) (Date de rédaction antérieure : 16 novembre 2015).

- Avec la France entière, nous observerons à midi une minute de silence. Je vous serai reconnaissant de respecter les consignes suivantes afin que l'événement conserve toute sa dignité :

-Les cours ainsi que les DS prendront fin à 11h45 précises.

-Dès 11h45, tous les élèves, sans aucune exception, et tous les personnels, sans aucune exception (les portes du lycée seront fermées dès 11h40 et jusqu'à 12h10), se rendront en silence dans la cour du lycée.

Des représentants des trois fédérations de parents d'élèves se joindront à nous.

-La minute de silence commencera lorsque retentira la première note du carillon marquant 12h00.

-Les cours reprendront normalement à 12h15.

- Toutes les sorties scolaires de la semaine prochaine, concernant le collège et le lycée, sont annulées.

- La journée banalisée de formation sur la réforme du collège, initialement prévue mercredi 18 novembre, est annulée.